ZÉRO ÉMISSIONS NETTES

FICHE INITIATIVE ZEN

DE L'INSTITUT PARIS REGION

LA STRATÉGIE CLIMAT DE BOUYGUES CONSTRUCTION

NOVEMBRE 2021
8.20.017

www
www.arec-idf.fr

L'INSTITUT PARIS REGION
AREC
AGENCE RÉGIONALE ÉNERGIE-CLIMAT

L'INSTITUT PARIS REGION

FONCTIONNEMENT DU GROUPE ET CONTEXTE

LE PROJET

Bouygues Construction, acteur majeur de la construction et du BTP (Bâtiments et Travaux Publics) en France et dans le monde, se positionne aujourd'hui comme une entreprise qui souhaite participer à la transition de la filière du bâtiment vers des modes de production et d'exploitation moins intensifs en carbone et compatibles avec un modèle économique tendant vers la neutralité carbone. Cette position est explicitée depuis 2020 quand l'entreprise a formalisé sa vision et une trajectoire pour inscrire ses activités dans le scénario exigé par l'Accord de Paris qui vise à limiter le réchauffement planétaire en-dessous de 2 °C.

Concrètement, Bouygues Construction s'est fixé comme objectif de réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 30 % à horizon 2030. Bouygues Construction est accompagné dans sa stratégie énergie-climat par le cabinet de conseil Carbone 4 qui vérifie la cohérence entre les objectifs formulés par les différentes filières du Groupe Bouygues avec la vision globale du groupe.

L'immense majorité de son empreinte carbone étant liée aux émissions indirectes générées par l'achat de produits et de matériaux, Bouygues Construction met en avant le travail mené auprès de ses partenaires et fournisseurs, afin de faire émerger des solutions plus vertueuses tout au long de sa chaîne de valeur. S'agissant d'un acteur international qui est implanté dans une soixantaine de pays, se pose par ailleurs le défi de garantir que les engagements environnementaux pris par l'entreprise atterrissent concrètement sur ses chantiers.

Pour faire évoluer les habitudes au sein de ses propres équipes, mais également au sein de la filière construction au sens large, Bouygues Construction mise sur la formation et le partage des connaissances, ainsi que sur la recherche et des partenariats comme celui que l'entreprise mène avec le producteur Hoffman Green Cement Technologies pour développer des solutions de matériaux bas carbone.

LES PORTEURS PRINCIPAUX DE L'INITIATIVE

Cette analyse se concentre principalement sur les actions mises en œuvre par la filiale Bouygues Construction qui est l'une des cinq filiales que comporte le Groupe Bouygues :

- Bouygues Construction
- Bouygues Immobilier
- Colas
- Bouygues Telecom
- TF1

Profil des porteurs			
Public		Privé	X

Les effectifs du groupe Bouygues par filiale

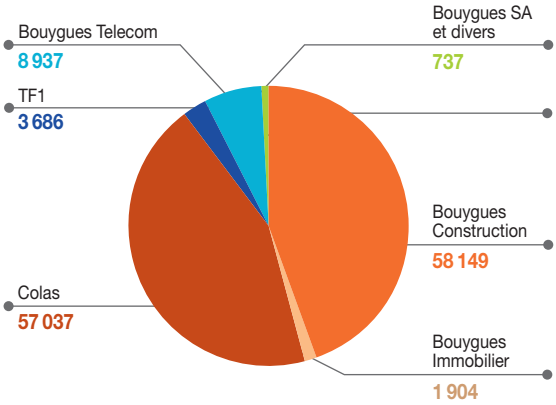

© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Source : bouygues.com

DESCRIPTIF DU GROUPE

Bouygues est un groupe multi-activités, fondé en 1952, qui est structuré autour de trois métiers principaux, la construction (Bouygues Construction, Bouygues Immobilier et Colas), les télécommunications (Bouygues Telecom) et les médias (TF1). Cependant, la construction et le BTP (Bâtiments et Travaux Publics) constituent les secteurs d'activité historiques du groupe Bouygues et représentent encore aujourd'hui la grande majorité de ses emplois, ainsi que près de 77 % de son chiffre d'affaires (en 2019). Il s'agit d'un groupe international qui rassemble plus de 130 000 collaborateurs, dont environ 48 % installés hors France.

Les activités liées au bâtiment et à la construction sont également les activités les plus émettrices du groupe, concentrant 94 % des émissions GES de Bouygues. Responsable de 30 % des émissions françaises de GES (pour les scopes 1, 2 et 3, donc émissions liées à la consommation énergétique des bâtiments et émissions de la construction neuve), le secteur du bâtiment représente un enjeu majeur dans la transition bas carbone en France. Bouygues se dit conscient de l'impact qu'ont ses activités sur la transformation du secteur du BTP en général afin de passer à des solutions moins intensives en carbone. En 2020, Bouygues s'est engagé à élaborer une

stratégie énergie-climat cohérente avec les objectifs de l'Accord de Paris, qui concernera l'ensemble de ses filiales pour leurs activités respectives et qui permettra au groupe de réduire ses émissions de GES de 30 % à horizon 2030. Sachant que son empreinte carbone s'élevait en 2019 à 17 $MtCO_2e$.
Parmi les métiers de la construction, qui regroupent trois des cinq filiales du groupe, Colas travaille pour la construction des infrastructures de transport et ses activités génèrent plus de 75 % des émissions de l'empreinte carbone du groupe. En termes d'impact carbone, Colas est suivi par Bouygues Construction qui est la deuxième filiale la plus émettrice du groupe, ses émissions représentant 17 % de l'empreinte carbone. Bouygues Construction est spécialisé dans les activités du BTP, mais plus récemment a également intégré des activités « énergies et services » pour le développement d'infrastructures d'énergie, ainsi que pour travailler sur les enjeux des bâtiments intelligents et de la performance énergétique.

PRINCIPAUX ENJEUX ÉNERGIE-CLIMAT

L'empreinte carbone de Bouygues Construction s'élevait en 2019 à 2,9 $MtCO_2e$. Cependant, la part des émissions directes de la filiale – liées aux déplacements des collaborateurs, à la consommation énergétique des chantiers et des engins de chantier, ainsi qu'à la consommation des sièges et agences – est faible, ne représentant que 11 % de son empreinte carbone. Par conséquent, le principal enjeu d'atténuation concerne les émissions indirectes (scope 3) de l'entreprise. Bouygues Construction différencie les émissions indirectes du scope 3 générées en amont (scope 3a) et les émissions indirectes générées en aval (scope 3b), ces dernières n'étant pas comptabilisées dans le bilan carbone. Les émissions indirectes en amont des réalisations représentent 89 % de l'empreinte carbone et concernent le fret, les déchets, le parc informatique, les immobilisations, ainsi que les émissions générées par les achats de produits et matériaux de construction. Ce dernier poste représente une part non-négligeable, car les matériaux de construction classiques, notamment le béton, sont très intensifs en carbone. Enfin de réduire les émissions du scope 3a, il est donc indispensable pour Bouygues Construction de mener un travail auprès des filières de production, afin de favoriser le développement de matériaux avec un impact environnemental moins nuisible. Les émissions indirectes aval concernent les émissions générées par les produits et services vendus et sont donc plus difficiles à quantifier, car elles dépendent en partie des usages des clients. Jusqu'à présent, aucun objectif chiffré n'a été fixé pour réduire les émissions du scope 3b.

L'empreinte carbone du Groupe Bouygues

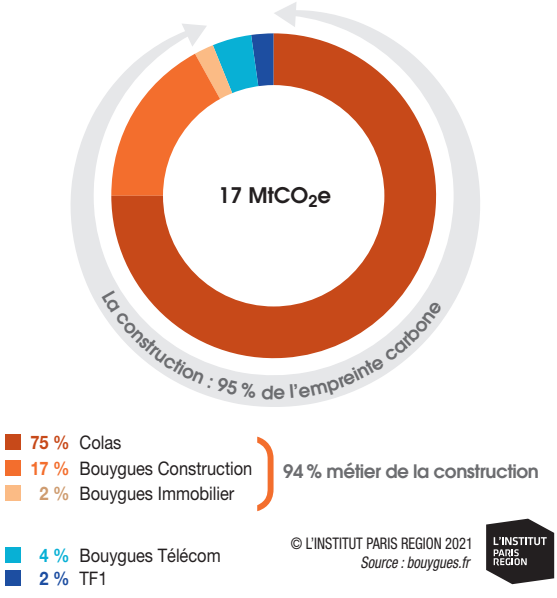

L'INITIATIVE DE NEUTRALITÉ CARBONE

Scope des émissions de GES	
Scope 1	X
Scope 2	X
Scope 3	X
À l'horizon	2030
Année de référence	2019
Secteurs d'émission principalement concernés	
Bâtiments	X
Mobilité	
Production de l'énergie	
Industrie	X
Déchets	X
Agriculture	
Numérique	X

Phasage

La mesure de l'empreinte carbone du groupe et la comptabilité des émissions évitées s'inscrivent dans le cadre du reporting Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) réalisé par Bouygues. En 2018, le groupe Bouygues a publié sa politique RSE mise à jour intitulée « Responsable et Engagé » avec un volet dédié aux enjeux énergie-climat. Cette stratégie se composait de douze engagements formulés avec des objectifs chiffrés et des indicateurs extra-financiers associés, mais n'évoquant pas encore la notion de neutralité carbone.
En 2020, Bouygues Construction dévoile sa stratégie climat à horizon 2030 qui cherche cette fois-ci à aller plus loin en s'inscrivant dans l'objectif plus global du groupe Bouygues d'élaborer des trajectoires d'atténuation pour ses activités en cohérence avec les objectifs de l'Accord de Paris et donc de contribuer à l'atteinte de la neutralité carbone à l'échelle mondiale en 2050. Bouygues Construction s'est engagé à réduire de 30 % ses émissions de gaz à effet de serre en 2030.

Cet engagement se décline en deux objectifs :
- Réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes liées aux consommations énergétiques (scopes 1 et 2).
- Réduire de 30 % les émissions de gaz à effet de serre générées en amont des réalisations (émissions du scope 3a).

Ces objectifs sont cependant formulés en termes d'intensité carbone, c'est-à-dire par kg de CO_2 émis pour 1k euros de chiffre d'affaires réalisé.

COORDINATION ET SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE

L'objectif de fixer des trajectoires d'atténuation en ligne avec les objectifs de l'Accord de Paris est porté à l'échelle du groupe Bouygues, mais en déléguant à chacun des cinq filiales la responsabilité d'élaborer, à leur niveau, des objectifs mesurables et quantifiables, ainsi que des leviers adaptés à chaque secteur d'activités. Afin d'assurer une cohérence entre les stratégies des différentes filiales du groupe, elles bénéficient toutes d'un accompagnement du cabinet de conseil Carbone 4, assurant ainsi le déploiement d'une méthodologie commune et partagée entre les différents métiers.
Intégré à la gouvernance RSE du groupe, l'ensemble Intégré à la gouvernance RSE du groupe, l'ensemble des enjeux environnementaux est suivi par un nombre de comités dédiés qui se situent au niveau du Corporate du groupe, ainsi que par une Direction centrale Développement durable. Avec le lancement de la stratégie climat en 2020, s'y ajoute un nouveau comité, dédié spécifiquement au suivi des objectifs climatiques, qui est par ailleurs décliné au sein de chacun des cinq filiales. Basé sur une approche similaire, le reporting environnemental du groupe s'appuie sur deux types d'indicateurs : des indicateurs consolidés au niveau du groupe qui concernent tous les métiers et des indicateurs spécifiques à un métier ou une activité propre à ce métier. Ainsi, la diversité des activités menées par le groupe est prise en compte, sachant que les leviers pour réduire l'impact environnemental de leurs activités ne sont pas les mêmes pour les différents métiers.

Mobiliser les collaborateurs et faire évoluer les habitudes

Certaines actions mises en place ont pour objectif de faire adhérer les collaborateurs de Bouygues à la stratégie climat. Pour les directions générales des cinq filiales, des critères de performance extra-financières sont formulés dans leur rémunération, afin de prendre en compte l'accomplissement des objectifs environnementaux fixés pour leur secteur d'activités. Différents plans de formation aux enjeux climatiques sont déployés, avec des formations spécifiques pour les top 400 des managers du groupe. Bouygues Construction vise notamment à former l'ensemble de ses collaborateurs ETAM (Employés, Techniciens et Agents de maîtrise) et cadres aux leviers d'actions pour réduire les émissions GES de leurs activités. Vis-à-vis des clients, Bouygues Construction intègre dans tous ces projets un chapitre dédié au carbone.

GENÈSE ET PLAN D'ACTIONS

Genèse de l'initiative

À partir des années 2000, Bouygues Construction commence à se positionner sur des solutions de construction et d'aménagement permettant de réduire la consommation énergétique et l'impact carbone de ses ouvrages. Depuis 15 ans, l'entreprise a donc commencé à travailler sur des projets, comme les bâtiments à énergie positive ou l'aménagement d'éco-quartiers. Les premiers ouvrages allant dans ce sens concernaient les bâtiments basse consommation, label créé en France dès 2005, avec des premières réalisations portées par Bouygues Construction à Lille et dans les Yvelines en 2009. L'entreprise met en avant l'évolution qu'a connue le secteur de la construction bas carbone dans les dix dernières années. En effet, les investisseurs ont mis du temps à être convaincus par les bénéfices et la rentabilité de ce marché. Cependant, les enjeux de la transition écologique sont de plus en plus intégrés dans les activités du secteur, répondant par ailleurs à une règlementation plus exigeante qui encadre l'impact carbone de leurs ouvrages, des chantiers et des matériaux. C'est dans ce contexte que le groupe Bouygues a élaboré en 2020 sa stratégie énergie-climat qui fixe des objectifs chiffrés de réduction de ses émissions pour les métiers de la construction au sein de son groupe. Même si ces objectifs sont fixés individuellement par chacun des cinq filiales, afin de répondre aux enjeux spécifiques de leurs activités, le groupe exige que cette stratégie à l'horizon 2030 soit compatible avec un scenario permettant de limiter le réchauffement mondial en dessous de 2 °C.

ÉVOLUTION DE LA **RÉGLEMENTATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS** EN FRANCE

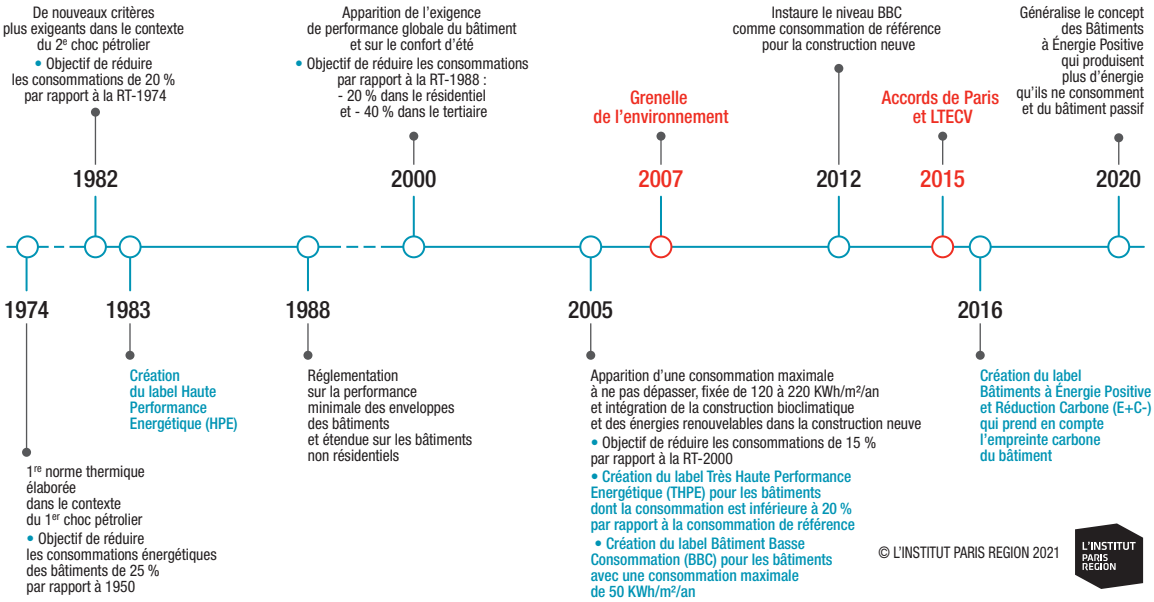

Stratégie d'adaptation au changement climatique

Le groupe Bouygues intègre dans le cadre de son reporting extra-financier une analyse des risques liés au changement climatique auxquels sont exposées ses activités. Le groupe souligne que le secteur de la construction et les ouvrages de BTP sont particulièrement concernés par une exposition aux risques climatiques. Dans son analyse, Bouygues différencie les risques physiques – liés aux effets du dérèglement climatique comme des événements météorologiques extrêmes (canicules, inondations...) qui pourraient notamment perturber l'exécution des chantiers de construction – et les risques dits « de transition » qui concernent les impacts d'une règlementation plus exigeante en matière d'émissions de GES et d'une transformation de l'économie vers des modes de productions moins intensifs en carbone sur les activités de l'entreprise. En conséquence, Bouygues a un intérêt à adapter ses offres, afin d'anticiper une règlementation plus restrictive portant sur les émissions de ses projets qui pourrait générer une augmentation des coûts (taxe carbone) ou limiter les sources d'approvisionnement pour des matériaux très intensifs en carbone. Bouygues Construction se positionne par exemple sur la conception de bâtiments basse consommation ou à énergie positive et développe les filières de production de matériaux avec une empreinte carbone moindre (ciment bas carbone, construction bois, réemploi...). Une réflexion est également menée autour de l'exposition des chantiers et des travailleurs aux effets du dérèglement climatiques d'un point de vue de leurs impacts sur l'équilibre financier des projets en raison d'une baisse de la productivité des travailleurs, ainsi que des frais de fonctionnement et des coûts d'assurance plus élevés.

Plan d'actions

Afin de réduire les émissions directes émises par ses activités (scope 1 & 2), Bouygues Construction déploie des actions pour transformer les usages et faire baisser les consommations énergétiques liées à ses collaborateurs, à ses sièges et à ses chantiers. Cependant, il a été établi que la vaste majorité des émissions de l'empreinte carbone de l'entreprise sont générées indirectement en amont (scope 3a) ou en aval (scope 3b) de ces opérations. Dans le contexte d'une règlementation stricte sur les émissions carbone émises lors de l'usage des ouvrages, Bouygues conçoit des nouveaux bâtiments qui sont, pour leurs usagers, moins consommateurs en énergie et donc moins émetteurs en CO_2. Sur le côté amont de la chaîne de production, Bouygues Construction vise à réduire son empreinte carbone liée aux matériaux de construction et aux déchets des chantiers.

Objectifs chiffrés par secteur d'émissions	
Bâtiments	**Actions pour réduire les émissions indirectes aval (scope 3b) :** • Favoriser l'autoconsommation d'énergies renouvelables dans les bâtiments avec la conception de bâtiments à énergie positive. • Conception d'ouvrages qui facilitent la conversion des usages, par exemple des bâtiments hybrides, des bureaux qui peuvent facilement être convertis en logements. • Promotion d'une intensification des usages des ouvrages réalisés avec une mutualisation des espaces communs, dans un objectif de limiter le besoin de constructions neuves. • Intégration de systèmes intelligents de gestion énergétique dans les ouvrages et les bâtiments rénovés, par exemple pour lutter contre l'effet rebond et signaler un dépassement des seuils de consommation énergétique par les usagers.
Mobilité	**Actions pour réduire les émissions directes (scope 1 & 2) :** • Transformation du parc de véhicules, afin d'atteindre une flotte à 90 % composée de véhicules à motorisation hybride ou électrique en 2030. • Déploiement de bornes de recharge sur les chantiers et sites de l'entreprise. • Réduction des déplacements en avion des collaborateurs, afin de réduire les vols internationaux de 50 % en 2030 et les vols nationaux de 80 %.
Industrie	**Actions pour réduire les émissions indirectes amont (scope 3a) :** • Réduction de l'intensité carbone des ciments utilisés par l'entreprise : définition d'une feuille de route pays par pays pour atteindre une baisse globale de 40 % de l'intensité carbone du ciment en 2030. • Appui interne par un laboratoire d'ingénierie des matériaux qui participe à l'optimisation des formulations, en fonction des avancées technologiques. • Appui externe par un partenariat avec le producteur de ciments bas-carbone Hoffman Green Cement Technologies. • Développement de la construction bois avec un objectif de réaliser 30 % des projets en bois à l'horizon 2030 en Europe. • Pour réduire l'impact carbone des achats de l'entreprise, des plans d'actions et des trajectoires de réduction sont déclinés pour les achats principaux : aciers, façades et menuiseries extérieures, revêtements de sols, cloisonnement/doublage.
Numérique	**Actions pour réduire les émissions directes (scope 1 & 2) :** • Objectif de réduire de 15 % les émissions carbone liées aux technologies de l'information en 2025. • Allonger la durée de vie du matériel (ordinateurs, smartphones…). • Sensibiliser les collaborateurs à des usages plus sobres (privilégier les audioconférences, supprimer les données dormantes…).
Déchets	**Actions pour réduire les émissions indirectes amont (scope 3a) :** • Valorisation de 80 % des déchets matière non dangereux en France (supérieur à la valorisation matière minimale de 70 % des déchets du secteur exigée par le Code de l'environnement). • Expérimentation de la déconstruction sélective sur certains chantiers : identifier en amont de la déconstruction quelles ressources du bâtiment peuvent être réemployées ou recyclées pour être ensuite redirigées vers les filières concernées. • Expérimentation de la préfabrication hors site pour réduire les déchets des chantiers. • Expérimentation de technologies modulaires lors de la construction des bâtiments, afin de faciliter le réemploi des éléments constitutifs en cas de déconstruction ou de changement d'usage.

L'ENJEU DE L'APPROVISIONNEMENT DES MATÉRIAUX DE LA FILIÈRE CONSTRUCTION

Une transformation dans la production des matériaux de construction, afin de les rendre moins intensifs en carbone, est une condition clé pour l'atteinte des objectifs de réduction de l'empreinte carbone de Bouygues Construction. En France, le béton reste la solution privilégiée par le secteur de la construction, notamment pour les dalles et planchers pour lesquels le béton représente plus de 95 % du marché. Mais, son utilisation est de plus en plus critiquée en raison de son empreinte carbone importante qui représente à elle seule environ 50 % des émissions du secteur du bâtiment. Dans le cadre de sa stratégie énergie-climat, Bouygues Construction doit, d'un côté, identifier les sous-traitants pouvant proposer les solutions de matériaux classiques avec un impact carbone moindre, mais également faire évoluer ses propres modes de construction pour mieux intégrer des matériaux alternatifs et plus durables.

Le ciment bas carbone

L'impact carbone élevé du béton étant très majoritairement lié au ciment, c'est sur cette filière que Bouygues Construction a choisi d'agir, en fixant comme objectif de réduire de 40 % l'intensité carbone du ciment employé par l'entreprise d'ici 2030. À cet effet, l'entreprise fixe des contraintes en matière d'impact carbone du ciment qui doivent être respectées par tous ses fournisseurs. Les prescriptions carbone sont intégrées dans le cahier des charges au même titre que les prescriptions techniques sur la résistance ou la classe d'exposition (aux conditions environnementales) du béton.
L'impact carbone des ciments dépend de leur composition et c'est notamment en réduisant l'un de leurs constituants principaux, le clinker, qu'on arrive à les rendre moins intensifs en CO_2. La production du clinker se fait à des températures élevées, nécessitant donc beaucoup d'énergie et émet directement du CO_2 par la décarbonation du carbonate de calcium du calcaire qui est sa composante principale. Il existe des normes européennes qui règlementent le taux de clinker dans les ciments normés, ce qui permet à Bouygues Construction de réduire facilement son usage de ciments avec un taux de clinker très élevé en prescrivant ces normes à ses sous-traitants. Sur ses grands chantiers, Bouygues favorise l'emploi de bétons d'ingénierie dont la composition est adaptée selon le projet et qui sont produits directement sur chantier (et qui ne sont donc souvent pas normés). C'est notamment pour cela que leur utilisation n'est rentable que sur des chantiers suffisamment importants. Dans le cas des bétons d'ingénierie, Bouygues travaille avec du ciment à base de laitier, afin de réduire la part du clinker. Pour développer des formulations qui représentent les mêmes caractéristiques que le ciment à base de clinker, Bouygues Construction a noué des partenariats avec des adjuventiers qui développent des produits pour améliorer la formulation des bétons en incorporant des matériaux (adjuvants) à faible dose qui impactent les propriétés du béton.
Pour des solutions plus innovantes, Bouygues Construction s'appuie sur l'expertise du producteur Hoffman Green Cement Technologies. L'entreprise Hoffman a notamment développé des ciments géopolymères qui permettant de réduire la part du clinker à zéro. Pour l'ensemble de ces solutions, se pose souvent la question de la performance physique des bétons avec des formulations moins intensives en carbone, car en fonction de leurs propriétés ils ne peuvent pas être employés sous toutes conditions climatiques ou pour tous types de projets. C'est pour cette raison que Bouygues souhaite pousser les cimentiers, en collaboration notamment avec les adjuvantiers qui peuvent proposer des solutions pour optimiser les formulations, à développer des produits bas carbone, mais avec une performance physique égale aux ciments à base de clinker.

Pierre-Yves Brunaud / L'Institut Paris Region

La construction bois

Bouygues Construction se positionne en faveur d'une évolution de ses activités de construction vers une meilleure exploitation de matériaux biosourcés et notamment en faveur d'une augmentation de la part de la construction bois dans ses projets. A cet effet, l'entreprise a publié en 2020 sa stratégie pour le développement de la construction bois et biosourcée en Europe qui prévoit d'atteindre 30 % de « projets bois » pour ses activités en Europe en 2030. Bouygues Construction définit un projet bois comme un ouvrage qui « intègre minimum 100 m^3 de bois de structure et/ou 500 m^2 de façade en murs ossature bois ». À ce stade, l'entreprise a déjà travaillé sur environ 150 projets bois livrés ou en cours.

Cette évolution des projets et des modes de construction, liée à un emploi plus important du bois et des biosourcés, demande une montée en compétences des collaborateurs du groupe. Afin de mener à bien cette transition au sein de son entreprise, Bouygues Construction met à disposition de ses équipes un programme de formation sur la construction bois et biosourcée. L'entreprise s'est fixée comme objectif de former 500 de ses collaborateurs en deux ans. Elle s'appuie par ailleurs sur une communauté d'environ 70 collaborateurs « ambassadeurs de la construction bois » qui vise à faciliter ce changement en interne en participant au partage des connaissances et des bonnes pratiques, afin de faire émerger de nouveaux projets au sein de leurs équipes. Le déploiement de la stratégie construction bois est suivi via un tableau de bord qui mesure les volumes de bois employés sur les différents projets de l'entreprise. Bouygues Construction travaille avec différents partenaires et se fait notamment accompagner par WWF France dans un objectif de tendre vers un approvisionnement responsable en bois.

Au-delà du fait que le bois réduit l'énergie grise nécessaire pour la production des matériaux de construction, un chantier bois est moins intensif en carbone, car, s'agissant d'un matériau plus léger qui peut être produit et construit hors chantier, la construction bois permet de réduire le nombre de trajets pour livrer le chantier. Bouygues Construction constate une « réduction par six du nombre de camions livrant un chantier bois ». Cependant, une augmentation de l'emploi d'éléments constructifs préfabriqués en bois soulève les enjeux de l'approvisionnement local de la ressource bois, ainsi que des conditions de l'exploitation forestière.

M. Adam/L'Institut paris Region

Le réemploi des matériaux et des éléments constitutifs du bâtiment

Enfin, Bouygues Construction s'engage également en faveur d'un réemploi plus massif des matériaux de construction, notamment dans le cadre de sa stratégie d'économie circulaire. L'entreprise s'engage à former et sensibiliser ses collaborateurs et les partenaires avec lesquels elle travaille tout au long de sa chaîne de valeur, afin d'économiser des ressources et de réussir à « déconstruire de manière à pouvoir en réemployer les matériaux ou les recycler en nouvelles matières premières ».

Bouygues défend le point de vue que les bâtiments doivent devenir des « banques de matériaux » facilitant au maximum le réemploi lors d'un changement d'usage ou d'une déconstruction. Pour le groupe, cela devrait passer principalement par une standardisation des éléments constitutifs du bâtiment qui peuvent idéalement être préfabriqués hors site, puis être récupérés et revendus facilement lors d'une rénovation ou recomposition du bâtiment.

BOÎTE À OUTILS

Outil 1 – Système de comptabilité carbone interne et généralisée						
NATURE	RÉGLEMENTAIRE	**ÉVALUATION**	FINANCIÈRE	**DÉMARCHE COLLECTIVE**	COORDINATION	TECHNIQUE

Bouygues a développé un outil numérique dédié à la comptabilité carbone interne qui est mis à disposition de tous ses collaborateurs. Cet outil permet notamment de participer à la sensibilisation et à l'implication des collaborateurs à tous les niveaux dans la stratégie climatique de l'entreprise. L'outil mis en place par le groupe s'appelle « Carbon Line » et propose pour chaque projet des actions de réduction d'émissions, afin d'aider les collaborateurs à intégrer concrètement les engagements du groupe. Il permet par ailleurs de calculer le gain correspondant aux différentes actions proposées. Les résultats des actions de réduction retenues issus des différents projets menés sont centralisés au niveau de chaque unité opérationnelle, puis au niveau du groupe, afin de calculer annuellement le total des émissions évitées. Ce système généralisé et opérationnel de comptabilité des émissions évitées, contribue donc à sensibiliser les équipes au coût carbone de leurs activités et aux leviers à leur disposition pour optimiser l'intensité carbone de leurs projets.

Outil 2 – Des labels RSE pour garantir le respect des engagements sur les chantiers						
NATURE	RÉGLEMENTAIRE	**ÉVALUATION**	FINANCIÈRE	DÉMARCHE COLLECTIVE	COORDINATION	TECHNIQUE

Bouygues Construction, avec son périmètre international d'activités, est responsable de s'assurer que ses engagements en matière de responsabilité environnementale et sociétale soient respectés partout où l'entreprise intervient. Dans l'objectif de créer un mécanisme de contrôle et d'autorégulation, Bouygues Construction labélise ses chantiers avec un nouveau label TopSite lancé en 2018 qui intègre des critères divers. Le label TopSite remplace d'anciens labels créés par l'entreprise et notamment le label Ecosite qui portait principalement sur la vérification de l'empreinte écologique du chantier. Ce nouveau label permet en effet d'intégrer des indicateurs au-delà des seuls critères environnementaux, afin d'assurer un respect de tous les volets de la politique RSE, notamment la santé, la sécurité, la lutte contre le travail illégal, la satisfaction client et le développement économique local. Le label vise donc à participer à la déclinaison réelle de la politique RSE par les équipes sur le terrain. Le périmètre du label concerne les sites comptant plus de six mois de travaux et plus de 3 millions d'euros de chiffre d'affaires. Bouygues Construction s'est fixé comme objectif de vérifier et de labéliser tous les chantiers couverts par le périmètre du label dans l'ensemble des 60 pays d'implantation de l'entreprise. En 2020, une centaine de chantiers étaient déjà labélisés, soit environ un quart des chantiers de Bouygues Construction

---

ENSEIGNEMENTS ET REGARDS CRITIQUES

BONNES PRATIQUES ET RÉUSSITES

- L'approche différenciée, retenue par le groupe Bouygues dans le cadre de sa stratégie énergie-climat, permet à la fois de rendre compte de la diversité des activités qui le composent – et pour lesquelles la décarbonation ne passe pas par les mêmes leviers –, tout en maintenant une vision commune qui est partagée par les différents métiers. L'accompagnement des différentes filiales par un même cabinet de conseil contribue donc à instaurer une cohérence entre les stratégies du groupe.

- L'importance accordée par Bouygues Construction à la formation de ses collaborateurs à tous les niveaux, témoigne d'une volonté de faire évoluer les habitudes au sein de l'entreprise et de proposer des clés à ses collaborateurs pour s'approprier les enjeux de transition bas carbone et idéalement de les intégrer dans leurs activités au quotidien.

- Une bonne pratique qui ressort de la communication de Bouygues Construction en externe et en interne sur ses objectifs climatiques, se trouve dans le fait que l'entreprise ne tombe pas dans le piège de présenter ses offres comme « neutres en carbone » ou de déclarer vouloir atteindre la neutralité carbone à l'échelle de son entreprise. Au contraire, Bouygues met en avant sa contribution à l'atteinte de la neutralité carbone à l'échelle mondiale en 2050, une approche plus cohérente avec la définition scientifique de la notion de neutralité carbone.

FREINS ET BLOCAGES

- Parmi les freins pointés par Bouygues Construction, le principal obstacle est le manque de prescriptions fortes en matière de solutions bas carbone de la part des clients publiques et privés. Ainsi, même si Bouygues Construction peut conseiller les maîtres d'ouvrage sur les différentes solutions possibles, il ne peut pas imposer un volet bas carbone fort du projet si cela n'est pas priorisé par le client (dans ses cahiers des charges, par exemple).

- Un autre frein mis en avant par Bouygues est l'absence d'un coût prohibitif du carbone en France et en Europe. Tant qu'émettre du CO_2 ne coûtera pas plus cher, les solutions moins intensives en carbone resteront moins attractives financièrement.

- Enfin, la maturité du marché de la construction est également un obstacle. Beaucoup d'entreprises n'ont pas encore intégré ces enjeux de transition énergétique et manquent de compétences, ce qui rend plus difficile de trouver des sous-traitants ou des partenaires qui soient à la hauteur des défis.

L. Sittler/L'Institut Paris Region

POINTS DE VIGILANCE

- Une des limites de la stratégie de Bouygues Construction s'incarne dans les émissions du scope 3b, c'est-à-dire les émissions générées en aval de ses opérations, et sur lesquelles l'entreprise dispose de peu de leviers directs. Bouygues Construction constate un effet rebond (les économies d'énergies ne sont pas au rendez-vous en raison d'une adaptation du comportement des usagers), même dans des bâtiments très performants énergétiquement. Bouygues propose de lutter contre l'effet rebond avec des systèmes de gestion intelligente de l'énergie qui signale quand le seuil de consommation est dépassé par les usagers du bâtiment. Cependant, se pose la question de l'appropriation réelle de ces systèmes par les usagers qui n'est pas garantie, surtout sur le long terme.

- Se pose également la question de la massification des solutions bas carbone ou de basse consommation énergétique. Tandis que Bouygues Construction propose un nombre de concepts innovants, leur réalisation dépend fortement de l'engagement des maîtres d'ouvrage volontaires pour financer des projets exemplaires, qui sont souvent encore plus coûteux comparées à des solutions de construction « classiques ». Se pose donc la question des leviers dont dispose l'entreprise afin d'intégrer l'exemplarité dans la masse des opérations qu'elle mène.

- Autre élément qui interroge – dans la stratégie d'atténuation – est la formulation des objectifs de réduction des émissions de GES de l'entreprise en intensité carbone à chiffre d'affaires constant et donc décorrélées de l'évolution de son chiffre d'affaires. Par conséquent, si Bouygues Construction double son chiffre d'affaires, il aura besoin de faire moitié moins d'effort pour atteindre son objectif. L'empreint carbone de l'entreprise pourra donc continuer à croitre, même si l'intensité carbone par 1 k euros de chiffres d'affaires réalisé diminue.

RESSOURCES WEB POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez le dossier presse qui résume la stratégie climat de Bouygues Construction :
https://www.bouygues-construction.com/sites/default/files/fr_dossier_presse_strategie_climat_bouygues_construction.pdf

Retrouvez les engagements RSE de Bouygues Bâtiment France Europe, ainsi que des exemples d'opérations exemplaires réalisées en Europe :
https://www.flipsnack.com/BouyguesConstruction/bbfe-rse-2020-2021-fr/full-view.html

Retrouvez les résultats de la stratégie environnementale mise en œuvre par le groupe Bouygues dans les informations environnementales publiées annuellement dans son document d'enregistrement universel.
Le rapport 2020 est disponible ici :
https://www.bouygues.com/wp-content/uploads/2021/03/document-denregistrement-universel-2020.pdf

WeWood est le nom de la démarche en faveur de la construction bois et biosourcée de Bouygues Construction.
Retrouvez la plaquette qui résume la vision de l'entreprise :
https://www.flipsnack.com/BouyguesConstruction/wewood-plaquette-10-2020/full-view.html

ZEN ZÉRO ÉMISSIONS NETTES

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Fouad Awada

RÉDACTION
Franziska Barnhusen, Département Énergie-climat, AREC
Erwan Cordeau, Département Environnement urbain et rural

MAQUETTE
Agnès Charles

FABRICATION
Sylvie Coulomb

institutparisregion.fr

L'INSTITUT PARIS REGION
EST UNE ASSOCIATION LOI 1901

15, RUE FALGUIÈRE - 75740 PARIS CEDEX 15 - TÉL. : 01 77 49 77 49